

Après la crise ? Faire de l'exception la règle

Carime Ayati, 17 Avril 2020

On l'entend tous les jours et on l'écrit partout : la crise économique provoquée par la pandémie de covid-19 doit être l'occasion de remettre (enfin) à plat l'ensemble de notre système économique et social. Ce n'est pas nouveau. La crise de 2008 avait déjà donné lieu au même type d'élan, de sermons et de promesses. Mais là, « *c'est juré* » : demain sera un autre jour.

On dira (et l'on dit beaucoup) que ces deux crises n'ont rien à voir. Que la crise de 2008 était une crise financière, qui a germé, puis éclaté au sein des marchés financiers, et que ça n'est qu'ensuite, ensuite seulement, qu'elle s'est propagée dans l'économie réelle, affectant la production, les revenus et l'emploi. La crise actuelle, en revanche, serait d'abord une crise de l'économie réelle, avec au départ la très forte contraction de la production des entreprises (une crise dite de l'Offre donc) liée à l'épidémie provoquant ensuite, et ensuite seulement, une crise financière puis, dans la foulée, une crise économique générale (affectant l'Offre et la Demande).

Cette manière de présenter les choses n'est pas exacte. Le lieu et le mode de déclenchement d'une crise ne disent a priori rien de ses causes profondes. Un examen plus poussé révèle en effet très vite que la crise de 2008 était bel et bien déjà une crise de l'économie réelle. Car si la sphère financière qui explosa en octobre 2008 avait pu connaître, à partir du début des années 1980, la croissance démesurée que l'on sait, c'est en raison des changements qui chamboulaient, au même moment, et négativement : les modes de production des entreprises, donc l'investissement et la gestion des ressources humaines (avec l'arrivée de modes de management dévastateurs à tous égards), l'organisation du marché du travail (la flexibilité érigée en dogme), la politique budgétaire des États (la diabolisation de la dépense publique, de l'impôt et du déficit), et les modalités du partage des revenus, avec la montée d'inégalités qui, plusieurs décennies plus tard, ont retrouvé des niveaux inconnus depuis le début du XXème siècle.

Aussi la crise financière de 2008 fut-elle, en réalité, la résultante de dysfonctionnements majeurs qui affectaient l'économie réelle suite à ces transformations. Sa face visible a bien l'allure d'une crise financière. Certes. Il n'empêche, elle est d'abord la crise réelle d'un « capitalisme financier », c'est-à-dire d'un capitalisme où : 1) le secteur financier occupe une place considérable, au point que l'économie réelle est désormais à son service et en est totalement dépendante (alors que ce devrait être le contraire) ; 2) la gestion des grandes entreprises (peu nombreuses, mais dont la taille et l'influence sont telles que leur activité impacte, via de multiples canaux, l'ensemble de l'économie) est tout entière concentrée sur un objectif ultime : la création de valeur (comprendre : de richesse) pour leurs actionnaires. C'est ce capitalisme financier que nous étions censés remettre en cause au lendemain de la crise d'octobre 2008.

On retrouve le même type de discours aujourd'hui. Nombreux (et divers) ceux qui nous assurent que l'après-crise doit déboucher sur un renversement de nos conceptions et pratiques économiques, sur un bouleversement de nos modes de vie, certains vont même jusqu'à réclamer un changement de civilisation voire de nécessaires « réformes intérieures ». Comment ne pas être d'accord ? Le problème, c'est qu'en pratique, des ruptures de cette ampleur supposent une refondation de nos structures économiques, sociales, politiques et morales telle qu'il semble préférable, à court-moyen terme, d'opter pour des transformations qui si elles sont moins spectaculaires n'en sont pas moins profondes.

Cinq grandes mesures doivent être mises en place pour remettre notre économie sur « ses pieds ». Leur cohérence d'ensemble fait que n'en appliquer qu'une ou deux n'aurait aucun sens.

1) Réformer l'entreprise de sorte à ré-équilibrer le pouvoir entre ses différentes parties prenantes, et en imposant une règle relative à l'usage du profit de sorte à privilégier l'investissement (comme c'est le cas pour les SCOP).

2) « Séparer » les banques et nationaliser le secteur du crédit afin que les entreprises disposent toujours des crédits nécessaires au financement de leur trésorerie et d'une part de leurs investissements.

3) Taxer très fortement la partie haute des très hauts revenus pour, notamment, réduire une épargne qui tourne en rond sur ces casinos géants que sont devenus certains marchés financiers (d'où la récurrence des bulles et des krachs), plutôt que de participer au financement de l'économie réelle.

4) Interdire les pratiques financières qui nuisent à l'intérêt général (certains produits dérivés, le recours systématique au levier d'endettement, par exemple).

5) Faire de la politique budgétaire l'outil central de la politique économique nationale, pour réguler la conjoncture mais aussi pour assurer les conditions d'une croissance de long terme (éducation, recherche, santé, etc.).

Aucune de ces mesures n'est une idée neuve. Toutes s'inscrivent dans la pensée de très grands économistes (M. Kalecki, JM. Keynes, W. Vickrey pour ne citer qu'eux). Il en est même qui furent appliquées ici où là .

Elles ne sont ni de droite ni de gauche, mais simplement logiques eu égard à la volonté de faire en sorte que notre système économique respecte, c'est le minimum, les propres principes de son fonctionnement.

Aucune n'est en contradiction avec le maintien des libertés fondamentales.

Et il est très facile de montrer qu'elles convergent toutes sur une économie plus prospère, moins injuste et plus stable.

Qui plus est, leur base commune n'étant autre que la critique d'un certain individualisme caractéristique des décennies passées, on peut penser qu'elles ne sont pas incompatibles avec la « préservation de la planète » ni un changement significatif de nos comportements.

On notera pour conclure que ces propositions, ainsi que la ligne générale qui les guide, sont très proches des « mesures exceptionnelles » prises par les États et les Banques centrale pour faire face à la crise actuelle. Mesures que l'on affirmait « absolument impossibles » jusque là dans les milieux autorisés. Un déficit budgétaire massif ? Une dette publique au-delà de 100 % du PIB ? Une Banque centrale qui finance directement le déficit et la dette d'un État ? Des injonctions données aux banques commerciales de faire ce que l'État (c'est à dire nous, la collectivité) leur demande de faire. Des mesures imposant un plafonnement des prix et des rémunérations les plus élevés ? La restriction de pratiques financières comme les rachats de leurs propres actions par les entreprises ? Et même davantage de solidarité ? C'est impossible ! nous assurait-on il y a encore quelques semaines. Et pourtant... Ce sont ces « exceptions » qui, toutes proportions gardées bien sûr, doivent, dans le « monde d'après », devenir la règle. Sacha Guitry a dit un jour : « J'aurai passé ma vie à confirmer la règle ». Dont acte.